



Déclaration liminaire FNEC FP FO 49

CDEN du Mardi 15 décembre 2020

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,
Monsieur le Préfet,
Monsieur le Directeur Académique,

C'est le 10ème mois de crise sanitaire.

Les conséquences sont violentes : des milliers d'emplois sont supprimés et les contre-réformes se poursuivent. Un an après un mouvement de grève d'une importance considérable, la réforme des retraites pourrait même être remise à l'ordre du jour. Les mesures prises par le gouvernement n'ont rien à voir avec des mesures de protection. Des milliards sont déversés mais rien pour les emplois, l'hôpital, l'école publique et l'université !

L'absence de véritables mesures de protection des personnels de la part du ministre et ses revirements suscite colère et exaspération. Les personnels n'ont pas oublié le fameux « les masques ne servent à rien » et constatent que le ministre a annoncé des tests deux mois après la rentrée ! et sans recruter un seul médecin de prévention.

Depuis la reprise du 2 novembre, les personnels adoptent des motions, écrivent à leurs supérieurs hiérarchiques pour faire connaître leur épuisement et leur exaspération. Ils se mobilisent, comme le 10 novembre, pour exprimer leurs inquiétudes et dénoncer leurs conditions de travail dégradées. Au centre des revendications : l'urgence d'un recrutement massif de personnels à l'éducation nationale, pour alléger les effectifs et faire face à la situation sanitaire. Recruter sur les listes complémentaires, les abonder, réemployer et titulariser les contractuels laissés sur le carreau.

Les besoins sont là et énormes. Comment comprendre que des milliards soient débloqués (560 milliards) et que pas un poste n'ait été créé entre les annonces précédant le premier confinement, la rentrée de septembre et cette rentrée en re-confinement partiel ?

Avec le recrutement de personnels contractuels dans le premier degré et des AED, sur des CDD de 3 mois dans les deux cas, le Ministre a choisi la voie de l'uberisation de l'Education nationale, ce que nous ne pouvons accepter. La volonté de généraliser la précarité dans l'Education Nationale se retrouve dans les annonces concernant les places au concours. Dans le premier degré, 2000 places de moins en 3 ans ! Dans le second degré, moins 1 690 postes offerts au CAPES, moins 340 postes offerts à l'agrégation, pour une augmentation considérable et constante des effectifs (+ 116 573 élèves en 4 ans). Comment ne pas y voir la volonté de développer la contractualisation alors que c'est de postes statutaires que nous avons besoin dès maintenant ! ?

40 contractuels sont censés être recrutés pour 3 mois pour le remplacement dans les écoles du Maine et Loire et 63 AED dans les établissements du 2nd degré....

Pour la **FNEC FP FO 49**, puisque le ministre reconnaît enfin l'urgence d'un recrutement : ces personnels recrutés doivent immédiatement devenir fonctionnaires stagiaires ! IL FAUT DES POSTES STATUTAIRES !

- ▶ **Que tous les besoins en postes, en classes, et en heures d'enseignement soient satisfaits !**
- ▶ **Que tous les contractuels qui le souhaitent soient réemployés et titularisés !**
- ▶ **Que tous les AED recrutés deviennent des moyens pérennes : pas de contrat kleenex de trois mois !**

Par ailleurs, où sont les recrutements des autres catégories : AESH, CPE, infirmiers et médecins scolaires, administratifs ?

Voilà des mois que nous demandons ces moyens nécessaires! Depuis la rentrée, 3 mois se sont écoulés : 3 mois qui ont mis à mal les équipes, les élèves, les parents. 3 mois harassants à essayer de mener à bien ses missions au milieu de protocoles tous plus inapplicables les uns que les autres, 3 mois à palier le non remplacement...Si l'École a « fait face », tout comme l'Hôpital, c'est uniquement parce que les fonctionnaires et les personnels ont tenu, parfois au détriment de leur santé. Comment ne pas être en colère ? Le gouvernement «assume» ouvertement sa politique destructrice et ne cesse d'ajouter des problèmes aux problèmes, de déstabiliser les personnels, de dresser de nouvelles difficultés, de tordre la vérité, sans jamais répondre à l'urgence des besoins

que renforce la situation épidémique ! Comment ose-t-il assumer le bilan de cette rentrée? Comment ose-t-il assumer d'avoir fourni aux collègues des masques contenant des molécules reconnues toxiques? Comment ose-t-il assumer les protocoles inapplicables, chronophages, jetés aux écoles, aux établissements? Comment ose-t-il assumer la mascarade du «Grenelle» de l'éducation et de ces primes ridicules en lieu et place de revalorisations du Point d'Indice bloqué depuis 10 ans? Comment ose-t-il assumer le recrutement de contractuels, pour 3 mois, en lieu et place de personnels titulaires recrutés notamment sur la liste complémentaire au concours? Comment ose-t-il assumer la gestion de l'hommage à Samuel Paty? Comment ose-t-il assumer les ordres et contre-ordres via BFM, CNEWS...? Comment ose-t-il assumer les classes bondées notamment en collège et en lycée ? Au niveau local, comment assumer de ne pas répondre aux courriers des organisations syndicales, à ces motions d'écoles qui se multiplient, à ces collègues qui disent leur mal être? Comment assumer ces écoles, ces établissements, ces classes, ces collègues, ces élèves en souffrance dans l'Ecole de la République?...

Nous voulons exercer notre métier et mener à bien nos missions!

Aussi, la FNEC FP-**FO** 49 continue d'exiger:

Ouverture de tous les postes nécessaires, en milieu ordinaire et spécialisé, recrutement immédiat des personnels nécessaires, notamment par le biais de la liste complémentaire et son réabondement, recrutements complémentaires de contractuels avec un plan de titularisation dans le second degré. Intégration de titulaires du 1er degré par ineat. Ouverture immédiate de nouvelles salles de classe pour permettre les allègements;

Un vrai statut, un vrai salaire, une vraie formation pour les AESH ainsi qu'un recrutement massif pour couvrir tous les besoins notifiés par les MDPH, **abandon des PIAL. Pour l'enseignement spécialisé** : maintien de tous les départs en stage, maintien de tous les établissements et structures spécialisés et adaptés ;

Respect des obligations de l'employeur en matière de protection des personnels : mise à disposition des Equipements de Protection Individuels dont les masques FFP2 avec tout le matériel de protection en quantité suffisante, de tests, une médecine de prévention effective et le recrutement massif de médecins du travail pour permettre le suivi médical de tous les personnels, et notamment celui des personnels vulnérables, le régime d'ASA pour tous les personnels vulnérables qui le souhaitent répondant aux critères médicaux précisés dans le décret du 10 novembre ainsi que pour tous les personnels vivant avec un proche vulnérable, suivi et protection des personnels à risque, reconnaissance de la maladie professionnelle, abandon du jour de carence avec remboursement pour les jours de carence déjà prélevés depuis la rentrée 2020, mise en œuvre systématique de l'article 11 garantissant la protection fonctionnelle de tout enseignant menacé et/ou mis en cause dans l'exercice de ses fonctions

Arrêt de la territorialisation de l'Ecole ! 4 jours pour tous sur tout le territoire national. Certaines communes relancent des enquêtes sur les "rythmes scolaires". Il serait normal que les décisions soient conformes à la volonté majoritaire des professionnels qui travaillent au plus près des élèves et sont donc les mieux placés pour avoir un avis sur la question (80% demandent le retour à une Education nationale républicaine. Mais ce sont aussi, et surtout semble

t il, les électeurs qui sont sollicités pour décider des horaires de l'Ecole publique... Sur le site des communes, quelques arguments apparaissent. Un certain nombre ont été utilisés par les défenseurs de la réforme s'appuyant sur l'analyse de chronobiologistes très peu indépendants. Nous avons aujourd'hui du recul par rapport à cette réforme et sur les réalités du terrain. Stop à la territorialisation de l'Education Nationale !

Abandon des contre réformes destructrices de l'Education Nationale et du Statut de fonctionnaire d'Etat : abandon du projet de loi Rilhac, de la réforme du collège, de la réforme du Bac et des E3C, des formations en constellations, de la réforme du concours, abrogation du décret PPCR, de la loi Blanquer, de la loi de transformation de la fonction publique; abandon total de la réforme des retraites....

Satisfaction des revendications sur la direction d'école: augmentation des quotités de décharges pour tous, aide administrative avec un statut de fonctionnaire d'Etat dans toutes les écoles, allègement réel des tâches, respect du décret de 1989, augmentation financière significative: 100 points d'indice pour tous ;

Augmentation générale des salaires: ouverture immédiate de négociations en vue d'un rattrapage de la perte de pouvoir d'achat subie depuis 2000, soit 20% d'augmentation de la valeur du point d'indice et intégration des 49 points d'indices nets supplémentaires (+183€ comme les personnels hospitaliers), dans la grille de tous les personnels sans conditions;

Respect de la laïcité définie par la loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État;

Non à la remise en cause de l'Etat de droit:

- abandon de la Loi de Programmation de la Recherche à l'université. - retrait du projet de loi « relative à la sécurité globale »;

- rétablissement de toutes les libertés individuelles et collectives!